

Message important.

Une infestation de punaises de lit a été signalée dans cet immeuble

Consultez toutes les informations pour protéger votre appartement et ne pas être infesté à votre tour ou pour savoir comment traiter vous-même votre appartement s'il est déjà contaminé.



Vous pouvez demander conseil au **+336 61 106 813** (appel non surtaxé), Jean-François, droguiste depuis plus de 30 ans, vous répond.

Les punaises de lit sont en très forte recrudescence ces dernières années. Il s'agit des insectes les plus difficiles à détruire. Il est donc important d'être bien informé pour les combattre efficacement.

Nous prévoyons de faire un courrier commun au syndic pour obtenir une désinsectisation de tout l'immeuble. Si votre appartement est touché, ou s'il ne l'est pas encore, nous vous invitons à vous joindre à nous.

Projet de courrier des locataires et /ou copropriétaires.

Courrier LRAR

OBJET : Signalement d'une infestation de punaises de lit dans les appartements et les parties communes de l'immeuble, mise en demeure de mise aux normes par un traitement.

Adresse du syndic

Monsieur, Madame,

Nous, locataires (copropriétaires) de l'immeuble sis au ([adresse](#)), constatons une infestation de punaises de lit dans les appartements et les parties communes de l'immeuble.

Depuis quelque temps, et de plus en plus, nous sommes piqués à de multiples reprises. Ces piqûres proviennent de punaises de lit. Nous avons trouvé des traces caractéristiques de la présence de cet insecte : traces de sang sur les draps, traces de déjections, mues, punaises mortes, punaises vivantes.

Nous sommes sûrs que l'origine de cette contamination se trouve dans l'immeuble. En effet, plusieurs appartements de cet immeuble sont touchés simultanément par cette infestation.

Conformément à la [Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989 Article 6](#) qui vous oblige à « *fournir au locataire une habitation décente qui ne présente aucun risque pour la santé ou la sécurité physique. Le logement remis au locataire ne doit être infesté par aucune espèce nuisible et parasite* », nous vous mettons en demeure de faire procéder à un traitement complet de tous les appartements, et des parties communes de tout l'immeuble dans les meilleurs délais.

Les signataires de cette mise en demeure : Liste, signatures

À TOUS CEUX QUI SOUHAITENT SIGNER CE COURRIER

Rendez-vous ce samedi à 14 heures devant les boîtes aux lettres.

Nous pourrions discuter de ce problème, et prendre des décisions efficaces.

À samedi.